



[Maternels] Pré-inscrivez votre enfant en ligne pas à pas au service à l'enfance pour la prochaine rentrée

Service à l'enfance 2020/2021

Pour la rentrée scolaire 2020/2021, vous souhaitez inscrire votre enfant au centre de loisirs

les mercredis après-midi, à l'accueil matin et/ou soir ou à la restauration.

Compte tenu du contexte sanitaire actuel, les inscriptions à distance sont à privilégier.

C'est pourquoi cette année, nous mettons à votre disposition ce dossier de pré-inscription

sous format PDF à remplir en ligne. Nous restons à votre écoute à tout moment

pour vous aider dans vos démarches. À vous de jouer !



DATE DE RENTRÉE DES CLASSES :

Mardi 1er septembre 2020

Fin de l'école à 15 h 45

(les lundis, mardis, jeudis et vendredis)

- le mercredi matin jusqu'à 11 h 30.

Pré-inscriptions top départ !



>> [Fiche pratique \(modalités d'inscription, dates, tarifs, pièces à fournir\)](#)



>> [Règlement intérieur des activités municipales enfants et jeunes de 3 à 17 ans](#)

>> [Règlement intérieur de la restauration scolaire](#)



Mode
d'emploi

À lire avant de remplir mes formulaires

Des questions ? Pour vous accompagner dans votre démarche, nous vous avons préparé un guide "

[Lire le mode d'emploi](#)

>> [Formulaire "Services en ligne et droit à l'image"](#)

>> [Formulaire "Fiche sanitaire"](#)

>> [Formulaire "Planning des activités périscolaires hebdomadaires"](#)

>> [Facultatif] [Adhésion au prélèvement mensuel](#) (si vous choisissez ce mode de paiement des factures). Attention : non nécessaire pour les familles déjà adhérentes au prélèvement (reconduction automatique).



Bon à savoir

Pour remplir et sauvegarder chacun des formulaires au format pdf :

1. Enregistrez sur votre ordinateur le fichier pdf que vous avez téléchargé
2. Remplissez les formulaires, cochez les cases correspondantes
3. Enregistrez vos modifications avant d'envoyer vos fichiers



Retournez les formulaires remplis et signés sur le portail [Les Parents Services](#) en vous connectant à votre espace personnel munis de vos codes d'accès, cliquez sur le bouton « Upload ». Pour les familles n'ayant pas accès à ce portail, nous contacter par mail ou téléphone.

19.05.2020 15:46

✓ Planning € Facture Actualités Aide ? **Upload** Déconnexion

Upload fichiers

1. choisir fichier(s) 2. envoyer

Aide ? Aucun fichier.



 Je joins les pièces suivantes à mon dossier sur le portail Les parents services ou je les dépose en mairie

Voici la liste des pièces à fournir pour compléter l'inscription de votre enfant :

- Attestation assurance 2020/2021
- Attestation employeurs pour chaque parent (si inscription à la cantine)
- Avis impôts 2019 dès que possible



Après vérification de votre dossier, vous recevrez un email de validation du service enfance

Le service
administratif
à l'enfance
à votre écoute

Nous sommes disponibles
au 01 60 35 40 08 pour tout complément d'information,
le cas échéant par mail contactenfance@mairie-de-collegien.fr

—

—

—

—

—

—

